

# ÉVALUATION PARTENARIALE

Handicaps en Loire-Atlantique :

## Engagement départemental pour l'inclusion

VOICI LA CONTRIBUTION ÉCRITE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT  
PORTANT SUR L'ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT POUR L'INCLUSION :  
**BILAN POUR 2017 À 2022 ET PISTES POUR UN FUTUR SCHÉMA.....**

Si vous souhaitez  
comprendre les  
engagements du  
département en  
faveur de l'inclusion  
et le questionnaire  
qui s'y rapporte,  
voici les liens pour  
avoir accès aux  
documents :

Avez-vous des remarques générales  
ou des précisions à apporter concer-  
nant le bilan de l'engagement  
**« Handicaps en Loire-Atlantique :  
engagement pour l'inclusion »** ?

### Sur le contenu

- Avoir peu d'axes, peu d'engage-  
ments, mais mettre les moyens pour  
aller jusqu'au bout, plutôt que de  
faire du saupoudrage.
- Certains aspects ne relèvent pas  
spécialement d'une problématique  
handicap (pistes cyclables...)

### Sur la forme

- Ce questionnaire est inaccessible  
dans sa forme :
- Comment réfléchir et répondre aux  
questions avec 3 documents ?  
Soit 147 et 62 pages à imprimer

- Le questionnaire est sur Internet  
soit encore une autre forme. Il est  
impossible d'enregistrer les réponses  
et de pouvoir y revenir ultérieure-  
ment. De plus, au bout d'un certain  
moment, ça coupe.

- ...à croire qu'il a été conçu pour ne  
pas avoir de réponse !
- C'est anxiogène, démotivant alors  
que le sujet intéresse et que les gens  
(familles, professionnels, associations  
...) sont intéressés pour répondre.

- Il est inaccessible pour des gens  
ordinaires et encore plus pour des  
gens avec handicap alors que le sujet  
est primordial et nous concerne tous.

### Délai de réponse

mail reçu le 18 janvier pour une  
réponse au 04 février 2022.  
Répondre en 5 minutes ou 1h à ce  
questionnaire est mission impossible,  
on a mis 6h !!!

**...et on n'a pas répondu à toutes les  
questions.**

### Conclusion

A qui a été diffusée cette enquête ?  
Dans les structures à qui : personnes  
accueillies, professionnels sur le ter-  
rain, direction... ?  
Quel retour d'enquête avez-vous eu :  
quantitatif et qualitatif ?  
Demande que ces éléments soient  
explicites dans les résultats de cette  
évaluation partenariale.



Vous venez de prendre connaissance du bilan portant sur l'enquête. Ci-dessous, voici en détail les réponses apportées par le Conseil de développement Estuaire et Sillon. Nous n'avons pas répondu à toutes les questions... Il en reste quelques-unes à découvrir dans les documents du Département... Bonne lecture... et n'hésitez pas à revenir vers le CD si le sujet vous intéresse...



# Agir pour l'inclusion sociale et citoyenne

## Axe stratégique 1

### Education :

Favoriser l'inclusion des collégiens en situation de handicap. (p.47 et p.5)

► **PLUTÔT NON**

- Objectifs inadéquats car c'est l'Education nationale qui décide de la création des classes ULIS.
- La dotation pour les classes ULIS dans les collèges est un leurre.
- L'objectif est perdu dans la globalisation.

### Transport des élèves et étudiants en situation de handicap :

Assurer à chaque ayant droit une prise en charge de qualité. Mutualiser et optimiser les circuits.  
Adapter le règlement des transports pour prendre en compte les évolutions.  
Favoriser le recours à l'indemnité kilométrique pour les familles.  
Développer l'autonomie à pied et en transports en commun. (p. 48 et p. 6, 7)

► **NE SE PRONONCE PAS**

- Diversification du transport pour les élèves et les étudiants avec complexités multiples : handicaps différents, économiques (petits contrats pour les chauffeurs...)
- Répartition très inégale avec hausse des problématiques sur les territoires ruraux.
- Axe d'amélioration : développer le transport en commun sur tout le territoire et ouvrir ces transports spécifiques pour ces élèves à d'autres publics qui ont besoin de ces déplacements (apprentis, personnes âgées...).
- On serait dans l'inclusion !

### Citoyenneté - Jeunesse

Accompagner le volontariat des jeunes dans les associations.  
Faciliter l'embauche de jeunes.  
Soutenir les fédérations d'éducation populaire pour l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes en situation de handicap. (p.49 et p.7)

► **PAS DU TOUT**

Une ambition sans moyens réels

### Sport et activités de pleine nature

Poursuivre les actions pour l'accès à la pratique sportive en interne et en externe.  
Accentuer le soutien du département aux structures locales. (p.52, 53 et p.10, 11)

► **PLUTÔT OUI**

- Dans le sens d'un soutien aux associations sous la forme de subventions pour acquérir du matériel spécifique mais pas de moyens humains ni d'action menée directement par le département sur le terrain.

### Promotion de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations

Comprendre les mécanismes qui conduisent à adopter, parfois de manière totalement involontaire, une attitude discriminatoire et ce tant en interne qu'en externe.  
Garantir l'égalité en interne et en externe.  
Adopter une démarche d'exemplarité et diffuser une culture de l'égalité.  
Agir contre les stéréotypes en développant une culture commune notamment par des actions de sensibilisation sur les discriminations, dont le handicap, auprès des agents et des élue-es, des actions de formation approfondie auprès des agents exerçant des missions dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse et des agents en contact avec les usagers. (p.50 et p.8)

► **PAS DU TOUT**

- C'est quoi cette formation ? Quel contenu ? Quelle durée ? Au plus une sensibilisation mais pas de moyen d'action possible pour les personnels concernés.
- Tout est mélangé : homme/femme, handicap.

### Emploi et insertion

Accompagner les parcours des personnes allocataires du RSA avec une RQTH.  
Veiller à l'équilibre territorial de l'offre en matière d'accompagnement à l'emploi des PH.  
Contribuer à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux. (p.51 et p.9, 10)

► **NE SE PRONONCE PAS**

- Pas de croisement de données entre les allocataires RSA en situation de handicap et la MDPH.
- Action mal ciblée, pas évaluable.

### Réponse du CD Estuaire et Sillon au questionnaire en ligne portant sur le schéma départemental « Handicap »

Commentaires du CD Estuaire et Sillon : pour quelles raisons, points forts, à améliorer...



### Projet « Département vélo »

Le vélo comme outil pédagogique en faveur d'une action de prévention.  
Le vélo comme moyen de transport pour favoriser l'autonomie et le lien social. (p.54 et p.11, 12)

► **PLUTÔT NON**

- Atelier réparation vélo dans un ESAT à St Nazaire : intéressant.
- 10 000 pour 13 projets .... 10 000 c'est sans doute le coût d'un vélo adapté....
- L'objectif de favoriser l'autonomie et le lien social est irréalisable. Une sécurisation avec des pistes cyclistes non partagées avec les voitures pour tout le monde et partout est un préalable avant d'aller vers l'autonomie.



# Agir pour l'inclusion sociale et citoyenne

## Axe stratégique 1

### Solidarités internationales

Impulsion et soutien du Département à l'activité de ces partenariats basés sur les relations entretenues entre professionnels de la Loire-Atlantique et de Madhia dans l'axe des déficiences sensorielles (visuel, auditif, intellectuel) (p. 57 et p.15)

► **PLUTÔT OUI**

- Les échanges internationaux sont le fait des associations. Le département apporte un soutien financier à quelques uns de ces projets.

### Qualité du service départemental

Le référentiel est construit selon le parcours de l'utilisateur : du départ de son domicile jusqu'au point d'accueil (ou du décroché téléphonique). 4 engagements comportent des dispositions spécifiques en direction des personnes en situation de handicap. (p.59, 60 et p.17, 18)

► **PAS DU TOUT**

- Le service public ne se situe-t-il qu'au niveau de l'accueil, de la circulation ? C'est pitoyable avec une absence de considération pour la personne handicapée et ses capacités.

Réponse du CD Estuaire et Sillon au questionnaire en ligne portant sur le schéma départemental « Handicap »

Commentaires du CD Estuaire et Sillon : pour quelles raisons, points forts, à améliorer...



### Intégration et maintien

#### dans l'emploi des personnes en situation de handicaps

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap (accueil d'apprentis et d'emplois d'avenir)  
Soutenir le maintien en emploi (aménagement des environnements de travail, financement de matériel adapté, formation...) (p.58 et p.16)

► **PLUTÔT NON**

- Le site internet de la MDPH est mieux, il a été simplifié.  
- Le support de l'évaluation partenariale est la preuve réelle que le département n'a pas su adapter ses supports ...même pour des personnes sans handicap !

### Tourisme

Evaluation des dispositifs existants et de leur efficacité.  
Identification en lien avec les territoires, des sites qui envisagent leur labellisation tourisme et handicap et évaluation des actions à mener.  
Communication sur l'offre existante. (p.56 et p.13, 14)

► **PAS DU TOUT**

Un guide technique de mise en accessibilité des établissements touristiques a été diffusé et permet seulement donner des recommandations aux prestataires.

### Culture et patrimoine

Mettre en œuvre une politique structurée entre les services Culture et les Personnes Handicapées à l'échelle des territoires de vie.  
Favoriser le développement d'expérimentation sur les territoires.  
Encourager les structures culturelles et sociales partenaires du département à s'engager dans ce type de projet. (p.55 et p.12, 13)

► **PLUTÔT NON**

- Actions menées dans les grandes villes, mais pas dans les petites structures, les petites communes.  
- Manque de moyens humains dans les établissements pour penser et écrire les projets, les encadrer, les accompagner.

### Commande publique

Valoriser le travail du personnel employé au sein des structures adaptées. Favoriser la montée en compétences des travailleurs en situation de handicap. Participer à l'amélioration de leur reconnaissance sociale. (p.61 et p.18, 19)

► **PAS DU TOUT**

- Mise en concurrence malsaine des ESAT avec les petites entreprises.

### Agenda d'accessibilité

#### programme pour les bâtiments accueillant du public

Le montant des mise en accessibilité est estimé à 25M répartis en :  
- Mise en conformité des collèges publics : 15M  
- Mise en conformité des monuments historiques : 15M  
- Mise en conformité des bâtiments départementaux : 15M (p.62 et p.20)

► **PLUTÔT NON**

- Un décalage de 20 ans par rapport à la loi de 2005 pour la mise aux normes des bâtiments



# Accompagner les personnes en situation de handicaps et leurs aidants dans leur parcours de vie

## Axe stratégique 2

Réponse du CD Estuaire et Sillon au questionnaire en ligne portant sur le schéma départemental « Handicap »

Commentaires du CD Estuaire et Sillon : pour quelles raisons, points forts, à améliorer...



### Simplifier l'orientation

#### et l'accès aux différents dispositifs

Simplifier et personnaliser le parcours des usagers.  
Raccourcir les délais de traitement des demandes par la MDPH.  
(p.74, 75 et p.25, 26)

#### ► PAS DU TOUT

- Rallongement des délais de traitement des dossiers MDPH : 8 mois....

Axes d'amélioration :

- Besoin de renouvellement du dossier MDPH uniquement en cas d'évolution qui demande un réajustement sinon pas de démarches à faire (ex : handicaps stables posés sur le plan physique...)
- Employer plus de personnel formé et éviter le turn-over en donnant de bonnes conditions de travail.

### Renforcer la connaissance

#### des besoins et de l'offre disponible

Connaître avec précision les personnes en attente de place pour chaque type d'orientation et identifier leur profil, leur localisation, etc...

Aller vers une connaissance, en temps réel, des places disponibles sur le territoire.

Poursuivre la dynamique partenariale lancée autour du suivi des orientations dans le cadre de la

Réponse accompagnée pour tous.

(p.80 et p.31, 32)

#### ► PAS DU TOUT

- Différentiel entre le besoin et l'offre.

Axes d'amélioration :

- Avoir un guichet unique comme pour les HLM.

Le dossier est déposé et les structures viennent à la rencontre des familles.

- Créer des places pour les personnes atypiques qui n'ont leur place dans aucune structure (ex : maladies neurodégénératives...)

### Rééquilibrer l'offre

#### à domicile et médicosociale pour l'adapter aux besoins, aux handicaps et aux dynamiques territoriales

Veiller au maillage territorial de l'offre et à son adéquation continue aux besoins, notamment en matière de handicap psychique et des troubles du spectre de l'autisme  
Garantir l'équité entre les territoires de Loire-Atlantique favoriser le déploiement de dispositifs souples de transition, de réponses combinant des compétences mixtes sanitaires et médico-sociales, à domicile et/ou en établissements  
Développer la complémentarité entre les acteurs  
(p.81, 82 et p.32, 34)

#### ► PAS DU TOUT

Pas de garantie d'équité d'offre :

- Entre les territoires de Loire-Atlantique

(carte page 28 du plan tout est concentré sur Nantes, St Nazaire pour les grandes villes et Blain pour le monde rural),

- Ni pour l'accueil spécifique des différents types de handicap, exemple TSA avec troubles du comportement sévère (manque de moyens humains)

- Rien au Nord du département (45 km - 1h de route pour aller de Châteaubriant vers Blain ou Ancenis) pour les jeunes de moins de 20 ans.

- Pas de développement de complémentarité entre acteurs.

- Problème de transport pour rejoindre les établissements (absence de service de transport de proximité).

- Intéressant de développer des services hors les murs mais en plus des places en établissement qui sont, elles, à augmenter.

### Mieux identifier les ressources pour les aidants sur chaque territoire

Recenser les partenaires de chaque territoire sur l'ensemble des champs d'intervention  
Organiser des temps forts, de rencontres des acteurs sur chaque territoire.  
Créer un outil accessible actualisant les ressources.  
(p.77 et p.28)

#### ► PAS DU TOUT

- Pas besoin si la MDPH fonctionne bien.

- Difficulté d'accès au dispositif d'aide aux aidants.

Axe d'amélioration :

- Augmenter le nombre de places et, en plus, expérimenter des projets novateurs.

Par exemple : le baluchonnage : c'est un dispositif de répit et d'accompagnement aidants - aidés à domicile dans lequel un intervenant professionnel unique, spécialement formé et accompagné, vient remplacer l'aidant proche au domicile de la personne dépendante, pendant plusieurs jours d'affilé 24h/24h.



# Accompagner les personnes en situation de handicaps et leurs aidants dans leur parcours de vie

## Axe stratégique 2

Réponse du CD Estuaire et Sillon au questionnaire en ligne portant sur le schéma départemental « Handicap »

Commentaires du CD Estuaire et Sillon : pour quelles raisons, points forts, à améliorer....



### Soutenir l'émergence

- d'une offre de logements autonomes et adaptés
- Développer une nouvelle offre d'habitat qui rende possible la vie autonome sans être seul et qui intègre la dimension inclusive
- Concevoir des dispositifs simples et souples, accessibles et soutenables financièrement pour un public aux ressources modestes
- Impliquer les partenaires institutionnels pour porter collectivement l'évolution de l'offre (p.83, 84 et p. 35, 36)

► PAS DU TOUT

- - Le sujet est en train d'émerger : 136 bénéficiaires sur 104 000 personnes potentiellement concernées = 0,1 % ne peut que s'améliorer !
- - Il est urgent de développer cet aspect de l'hébergement sans pour autant enlever des places sur l'existant. Il s'agit de résoudre le problème et non pas de le déplacer.

### Garantir un maillage

départemental du dispositif d'aide aux aidants

- Revoir les dispositifs d'aide aux aidants / aide au répit, avec notamment la mise en place d'une coordination territoriale (p.76 et p.27)

► PAS DU TOUT

- - Pas besoin si la MDPH fonctionne bien.
- - Difficulté d'accès au dispositif d'aide aux aidants.
- - Axe d'amélioration :
  - - Augmenter le nombre de places et, en plus, expérimenter des projets novateurs. Par exemple : le baluchonnage : c'est un dispositif de répit et d'accompagnement aidants - aidés à domicile dans lequel un intervenant professionnel unique, spécialement formé et accompagné, vient remplacer l'aidant proche au domicile de la personne dépendante, pendant plusieurs jours d'affilée 24h/24h.

### Accompagner

les parcours des jeunes en situation de handicap

- Faire en sorte que les jeunes puissent bénéficier de parcours sans rupture, qu'ils viennent du médico-social ou du milieu ordinaire et ce, quel que soit leur projet
- Enjeux en commun avec l'ARS : Impulser des coopérations entre acteurs de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement social et de l'hébergement à mieux se connaître, à travailler et réfléchir ensemble pour mutualiser les ressources en direction des jeunes (Plateformes)
- Favoriser la souplesse des prises en charge en lien avec l'ARS (prévoir des cas dérogatoires pour l'accueil de jeunes dans des structures adultes et la poursuite temporaire d'un suivi au-delà de 20 ans) (p.91, 92 et p.44, 45)

► PAS DU TOUT

- - Délai très long de traitement des dossiers à la MDPH concernant les jeunes + situation d'angoisse générée par ces situations d'incertitude.
- - Egalement cas de perte de dossier, cas d'obsolescence de documents lié à délai de traitement trop long.
- - Ce n'est pas lié à un problème de communication, de personne référente, c'est un problème avant tout de moyens humains à la MDPH. Des MDPH d'autres départements fonctionnent plus rapidement (Versailles...).

### Soutenir

les projets de vie des personnes handicapées vieillissantes

- Promouvoir le choix des personnes handicapées vieillissantes de vivre à domicile
- Construire des réponses diversifiées et modulables permettant de répondre à l'évolution des besoins des personnes handicapées vieillissantes
- favoriser les coopérations entre les acteurs du secteur du handicap et de la gérontologie (p.93, 94 et p.45, 46)

► PAS DU TOUT

- - Manque de personnel : nombre de poste de coordinateurs pour les plateformes insuffisant / au nombre de personnes à conseiller
- - Inciter les structures à proposer au personnel des rémunérations suffisantes, temps de travail (exemple 52h / sem), des emplois durables (différent de contrat précaire : exemple durée de 15 jours), formations pour que le métier soit plus attractif
- - Evolution des postes vers par exemple le métier d'accompagnatrice éducative et sociale (spécialité institution ou domicile ou école), mais problème de formation et d'application dans les structures.
- - Soutenir les projets novateurs pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes.



# PROMOUVOIR DE MANIÈRE CONCERTÉE

les politiques publiques d'inclusion

*des personnes en situation de handicap*

## Axe stratégique 3

Réponse du CD Estuaire et Sillon au questionnaire en ligne portant sur le schéma départemental « Handicap »

Commentaires du CD Estuaire et Sillon : pour quelles raisons, points forts, à améliorer....



PAGES 97 À 117

MUTUALISATION INEXISTANTE POUR DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ.

DIFFÉRENTS DÉCOUPAGES TERRITORIAUX ET DE COMPÉTENCES, UNE ARBORESCENCE ÉNORME NE FONT QU'ALOURDIR LA SITUATION ET NE SONT PAS AU SERVICE D'UNE COHÉRENCE D'ACTION.

## Glossaire

ARS : Agence Régionale de Santé

ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail

IME : Institut Médico-Educatif

MAS : Maison d'Accueil Spécialisé

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PH ou PSH : Personne handicapée ou Personne en situation de Handicap

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

TSA : Trouble du Spectre Autistique

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

